

Défense stratégique de l'Union et partenariats en matière de sécurité

2025/2119(INI) - 11/02/2026 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 440 voix pour, 119 contre et 85 abstentions, une résolution sur les partenariats stratégiques de l'Union en matière de défense et de sécurité.

Environnement de sécurité européen

Le Parlement a souligné que **les partenariats en matière de sécurité et de défense sont essentiels** pour que l'Europe puisse répondre efficacement aux menaces émergentes et soutenir l'ambition qu'a l'Union de jouer un rôle renforcé en tant qu'acteur stratégique mondial. Ces partenariats ne sont pas une option mais une nécessité pour que l'Europe devienne plus souveraine et assume une plus grande responsabilité en ce qui concerne sa propre défense.

Les députés estiment que les aspirations néo-impériales et l'attitude révisionniste de la **Russie** constituent **la menace la plus importante** pour la sécurité européenne et qu'il est urgent de renforcer les capacités défensives et dissuasives de l'Union. La Russie poursuit son agression sur le continent européen, notamment avec le soutien de ses alliés tel que les régimes iranien, nord-coréen et biélorusse, tandis que la coopération économique entre l'Union et la Chine doit être réévaluée à la lumière du soutien chinois à l'économie de guerre russe.

Le Parlement a insisté sur l'importance de la coopération industrielle, de l'innovation, de l'interopérabilité et de la formation commune, ainsi que sur l'attachement de l'UE à **l'ordre international fondé sur des règles**, aux droits de l'homme et au multilatéralisme. Il a appelé à une mise à jour régulière de la **Boussole stratégique** et à un renforcement de la résilience, notamment en matière d'infrastructures critiques, de chaînes d'approvisionnement et d'indépendance énergétique.

Importance cruciale du partenariat stratégique entre l'Union et l'OTAN

Le Parlement a mis l'accent sur le partenariat stratégique renforcé avec l'OTAN, en particulier dans des domaines tels que la mobilité militaire, la sécurité maritime, l'industrie de la défense et le développement des capacités, mené notamment grâce à des exercices conjoints consolidant ainsi le pilier européen de l'OTAN. Cette coopération doit continuer à se renforcer mutuellement, sur la base du respect de l'autonomie décisionnelle des deux organisations.

Les députés estiment que l'OTAN est l'alliance militaire et politique la plus réussie de l'histoire moderne, car elle a assuré la défense collective, la stabilité et la sécurité de ses membres pendant plus de sept décennies. **La relation de l'Union avec l'OTAN est une priorité** et elle doit continuer à se développer. Rappelant que l'OTAN demeure l'alliance essentielle de défense transatlantique collective, la résolution a souligné la nécessité d'un **fort pilier de défense de l'Union au sein de l'OTAN**, capable d'agir de manière autonome tout en complétant l'OTAN, renforçant ainsi le partenariat transatlantique et fournissant les garanties de sécurité nécessaires à l'Union et à ses États membres.

La Commission et les États membres sont invités à **simplifier et à harmoniser les règles** relatives à la production, à la certification, au transfert, à la mobilité militaire et à la maintenance des équipements et systèmes de défense, afin de construire une chaîne d'approvisionnement industrielle européenne compétitive et intégrée, capable de garantir une plus grande disponibilité opérationnelle ainsi qu'une **interopérabilité** totale et efficace entre l'Union et l'OTAN.

Nécessité des partenariats de l'Union en matière de sécurité et de défense

Le Parlement a mis l'accent sur l'importance stratégique et le caractère prioritaire des partenariats en matière de sécurité et de défense signés avec **la Norvège, le Royaume-Uni et le Canada**, qui sont des alliés de l'OTAN et des partenaires majeurs de l'Union en ce qui concerne la défense. Soulignant que les relations entre l'Union et les **États-Unis** restent un pilier de la sécurité et de la défense européennes, il a insisté sur l'importance d'étudier la mise en place d'un partenariat officiel en matière de sécurité et de défense avec les États-Unis.

Les députés ont insisté sur l'importance d'étudier la mise en place d'un partenariat officiel en matière de sécurité et de défense avec **l'Ukraine**. Ils ont également mis en évidence l'importance stratégique des partenariats de l'Union avec des pays de la **région indo-pacifique** (Japon, République de Corée et Inde). Enfin, ils ont souligné l'importance d'établir des partenariats avec les pays **des Balkans occidentaux** afin d'améliorer la stabilité régionale, de contrer les menaces hybrides et de renforcer l'architecture de sécurité européenne dans le voisinage immédiat de l'Union.

Partenariat avec les Nations unies, modes de coopération diversifiés

La résolution a souligné l'importance du partenariat stratégique entre l'UE et l'ONU pour les opérations de paix et la gestion des crises (2025-2028), en insistant sur la cohérence, la planification conjointe et l'intégration du programme «**femmes, paix et sécurité**». Elle a mis l'accent sur le rôle stratégique de la **facilité européenne pour la paix** (FEP) tout en déplorant l'opposition persistante du gouvernement hongrois à l'utilisation de cet instrument en vue d'aider l'Ukraine. Les députés ont regretté que l'accord avec le Royaume-Uni n'ait pas encore été finalisé.

Le Parlement a insisté sur le fait que la préparation de la défense européenne à l'horizon 2030 nécessite des partenariats et l'engagement de l'Union avec des **partenaires partageant les mêmes valeurs**. Pour atteindre les objectifs fixés par l'Union, il convient de sécuriser les chaînes d'approvisionnement, y compris en matières premières et en composants critiques, de renforcer et d'améliorer la BITDE et de réduire les dépendances stratégiques de l'Union.

Renforcer les domaines de collaboration essentiels

Le Parlement a souligné le rôle des partenariats en matière de sécurité et de défense dans la **gestion intégrée des frontières** avec un certain nombre de partenaires, appelant à un soutien financier et opérationnel accru de l'Union en faveur des capacités de gestion des frontières des États situés en première ligne. Il a demandé davantage d'exercices conjoints de **sûreté maritime** pour promouvoir la préparation opérationnelle sur les voies navigables et aux points de passage d'importance stratégique dans le monde entier, en particulier dans les zones où les intérêts vitaux de l'Union sont menacés.

Face aux cyberattaques et aux activités de **manipulation de l'information** et d'ingérence menées depuis l'étranger, les députés ont plaidé pour que l'Union renforce la coopération avec ses partenaires afin d'améliorer sa résilience et de protéger ses infrastructures critiques. Ils ont insisté sur la nécessité d'une vaste coopération intergouvernementale et d'un partage d'informations, tant au sein de l'Union qu'avec des pays tiers, pour combattre et prévenir efficacement **le terrorisme et l'extrémisme violent**. En outre, les partenariats sont essentiels pour promouvoir des comportements pacifiques et responsables dans **l'espace**.

Enfin, les députés ont appelé à renforcer le **rôle du Parlement** en faveur de la coopération dans le domaine de la défense.